Image not found or type unknown

Assignation pour découvert bancaire

Par **boubyone**, le **28/04/2009** à **13:11**

Bonjour,
Bonjour j'ai une assignation devant le tribunal d'instance contre la bred.
En effet en 2008 celle ci m'a mis en demeure de solder mon crédit révolving pour 2100 euros ainsi que mon découvert bancaire de 11500 euros. J'avais une carte premier et une opposition a été faite et fichage BDF.
Je n'ai reçu aucune proposition d'amènagement de la dette sinon en octobre un commandement de payer par huissier.
La semaine prochaine je dois aller devant le tribunal et ma sittuation financière ne me permet pas d'avoir un avocat.

Puis-je faire valoir le fait que la bred m'a taxé de lourds frais pendant de nombreuses années ? Puis-je faire valoir qu'aucun plan d'apurement ne m'ait été proposé ?

Ma situation personnelle a lourdement évolué puisque mon salaire qui était de 3400 euros net il y a deux ans est passé à une indemnité assedic de 1400 euros par mois.

Je vous remercie pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés